

*Le logement*

On pourra prétendre que nous n'en avons pas les moyens, mais sachons que nous parlons ici de placements. Il ne s'agit pas d'acheter quelque chose dont il ne restera plus rien dans deux ou trois ans, non plus qu'il est question d'acheter ou de fabriquer un produit voué à la désuétude. Il ne s'agit pas de fabriquer une bombe qui éclatera et il n'en sera plus question. Il s'agit de construire une maison qui durera plus de 50 ans et qui, durant toute son existence, va rapporter soit un loyer soit le remboursement d'une hypothèque. Nous parlons d'un investissement qui garantit un rapport échelonné sur une certaine période. Chaque dollar qui y est affecté est remboursé avec intérêt, il crée et créera des emplois et contrairement aux dollars consacrés à d'autres fins, il crée non seulement les emplois dont nous avons besoin actuellement pour permettre à l'économie de bien marcher, mais il permet également d'offrir un logement à la première famille qui l'occupera mais à toutes les autres qui y demeureront durant de nombreuses années.

● (2030)

A mon avis, nous manquons de perspicacité. L'an dernier, je crois—et je ne veux pas laisser entendre que les chiffres ont une importance particulière—nous avons accordé à une compagnie qui voulait s'installer dans une certaine région de l'est du Canada une somme de l'ordre de 60 millions à cette fin. Elle avait l'intention de s'y installer de toute façon et nous n'avons rien eu en retour de nos 60 millions de dollars. Et pourtant, parce qu'elle allait créer environ 200 emplois—rien de permanent, s'entend—nous avons trouvé moyen de lui donner 60 millions. Dans le cas de l'industrie automobile, nous avons convenu avec le gouvernement de l'Ontario de donner des millions à la Société Ford du Canada, mais elle n'a pas créé un seul emploi.

**M. Pepin:** Nous ne lui avons encore rien donné.

**M. Deans:** Nous lui avons donné une garantie. C'est tout comme si l'argent était déjà dépensé.

**M. Pepin:** Vous dites que nous leur avons donné l'argent.

**M. Deans:** Le ministre a raison, nous ne lui avons pas encore donné d'argent, mais nous nous sommes engagés à faire un versement. Nous sommes déjà engagés.

**M. Pepin:** Je ne faisais qu'atténuer un peu.

**M. Deans:** D'accord. Je ne vois jamais d'un mauvais œil des interpellations sensées comme celle-là. Le ministre a bien fait de le dire parce qu'il me permet ainsi de faire remarquer à quel point la position du gouvernement est trompeuse. De toute apparence, le gouvernement ne considère pas que le Trésor public s'est engagé tant qu'il n'a pas remis de chèque. Le ministre a-t-il jamais été cosignataire d'une demande d'emprunt? L'argent ne change pas de mains, mais si l'emprunteur ne paye pas, le cosignataire doit rembourser; il doit pouvoir remettre cette somme à un certain moment; la situation est analogue lorsque les gouvernements fédéral et provinciaux garantissent des emprunts.

En réalité, pour des raisons que je n'ai jamais bien comprises, nous trouvons apparemment le moyen de dépenser de l'argent sans avoir la moindre garantie que cet investissement nous rapportera alors que nous ne trouvons pas l'argent nécessaire aux investissements visant à répondre aux besoins actuels et futurs du Canada.

**M. Cosgrove:** Nous avons 350 millions de dollars à dépenser pour 70,000 emplois mais vous ne nous laissez pas faire.

**M. Deans:** Je permettrais bien volontiers au ministre de dépenser 350 millions de dollars. En réalité, j'ai fait une offre au ministre l'autre jour et je sais qu'il est extrêmement impatient de passer à l'action. Si le ministre garantit de construire les 70,000 logements permettant de combler la différence entre les 140,000 à 150,000 logements qui, aux dires de la plupart des experts, seront construits cette année et les 220,000 logements dont le Canada a besoin, de l'avis de la plupart des citoyens, et si le gouvernement promet de commencer à construire ces 70,000 logements supplémentaires, le projet de loi sera adopté à 8 h 36 et le ministre pourra dépenser l'argent.

**M. Cosgrove:** L'adopteriez-vous à moitié pour 30,000 logements?

**M. Deans:** Non, je n'adopterai pas le projet de loi à moitié pour 30,000 logements.

**M. Cosgrove:** Par conséquent, c'est rien ou 70,000 logements?

**M. Deans:** Non, c'est rien ou 70,000 logements? Le ministre doit bien savoir qu'il n'y a pas d'argument plus convaincant que les besoins à longue échéance dans les domaines du logement et de la création d'emplois. Aucun argument ne peut-être plus convaincant que la nécessité d'utiliser les matières premières canadiennes pour nos propres besoins et de mobiliser les ressources financières d'un secteur financier très privilégié pour répondre aux besoins des Canadiens pendant un certain temps. Il n'y a pas d'argument plus convaincant que le respect d'une des quelques promesses que le gouvernement devra faire s'il veut être digne de ce nom; il faut notamment que le gouvernement garantisse aux Canadiens qu'ils auront non seulement de quoi se nourrir convenablement mais qu'ils pourront par ailleurs se loger décentement.

**M. Cosgrove:** Peut-être que le syndicat des menuisiers apprécierait 30,000 emplois?

**M. Deans:** Peut-être, mais je pensais que le ministre savait—au fait, peut-être ne le sait-il pas, quoique cela m'étonne, mais je suppose qu'il n'est pas au courant parce qu'il est en quelque sorte coupé du vrai monde—que très peu d'ouvriers qui construisent des maisons sont syndiqués. En fait, la plupart des gens qui construisent des maisons ne sont pas syndiqués, donc je ne défends pas les intérêts d'une organisation, je défends les intérêts de chacun. En général, les charpentiers qui sont syndiqués ne travaillent pas dans la construction de résidences.

**M. Cosgrove:** Nous parlons ici des logements locatifs.